

HONORAIRES DE TRANSACTION ET GESTION

Tous les prix de vente affichés en vitrine sont T.T.C et honoraires d'agence inclus.

Honoraires de vente habitation et locaux commerciaux (TVA 20% incluse)

HABITATION

- Inférieur à 100.000€ = 8% T.T.C en sus du prix net vendeur
- De 100.001€ à 150.000€ = 7% T.T.C en sus du prix net vendeur
- De 150.001€ à 200.000€ = 6% T.T.C en sus du prix net vendeur
- Supérieur à 200.000€ = 5% T.T.C en sus du prix net vendeur

PARKING

- Inférieur à 50.000€ = 5.000€ T.T.C en sus du prix net vendeur
- De 50.000€ à 100.000€ = 7.000€ T.T.C en sus du prix net vendeur
- Supérieur à 100.000€ = 8.000€ T.T.C en sus du prix net vendeur

LOCAUX COMMERCIAUX

- Inférieur à 200.000€ = 7% T.T.C en sus du prix net vendeur
- Supérieur à 200.000€ = 6% T.T.C en sus du prix net vendeur

Honoraires de location (TVA 20% incluse)

HABITATION

- **Honoraires Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises** (entremise, négociation, visites, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail, état des lieux d'entrée)
- **Honoraires Locataire : 15€ du m²** (12€ du m² pour les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction du bail et 3€ du m² pour l'état des lieux d'entrée)

PARKING

- **350€ T.T.C à la charge du locataire**

PROFESSIONNELLE/COMMERCIALE

- **10% du loyer triennal brut HORS CHARGES à la charge du locataire**

Cession de bail ou de fond de commerce

- **10% HORS TAXE du montant de la cession + 5% HORS TAXE du loyer triennal.**
Taux de TVA appliqué : 20%

Rémunération du mandataire pour ses actes de gestion

GRILLE TARIFAIRE

	Appartement dont la superficie est inférieure à 15m ² et / ou dont le loyer charges comprises est inférieur à 600€	Appartement dont le loyer charges comprises se situe entre 600€ et 2000€	Appartement possédant pour seul et unique WC un sanibroyeur (le montant du loyer n'est pas pris en compte)	Appartement dont le loyer charges comprises est supérieur à 2000€
Taux de gestion HT service initial sur le loyer charges comprises	7% HORS TAXES	6% HORS TAXES	7% HORS TAXES	5% HORS TAXES
Taux de gestion TTC service initial sur le loyer charges comprises	8.14% TTC	7.2% TTC	8.14% TTC	6% TTC

En cas de pluralité de lots à gérer pour le compte du mandant, une étude tarifaire sera envisagée.

Service INITIAL

Service CONFORT

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	Voir grille tarifaire	+ 2.4 % supplémentaires	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72) (trimestrielle lorsque le loyer est trimestriel)	●	●	

Déclaration de départ du locataire auprès du mandant	●	●	
Assurance habitation et entretien chaudière : demande annuelle de l'attestation	●	●	
Demande de devis pour travaux non urgents, en cours de location	●	●	
Ordre de service pour réparations urgentes	●	●	
Liaison avec le locataire en place	●	●	
Etat des lieux de sortie	●	●	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	●	●	
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	●	●	
Mis à disposition d'un extranet propriétaire avec scan de tous les documents comptable	●	●	

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
Gestion des sinistres : représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle, déplacements réguliers pour aller tester l'humidité	○	●	250 € TTC par dossier
Suivi et gestion technique de travaux d'amélioration à la relocation (ex : rénovation complète d'une cuisine, rénovation complète d'une salle de bains, changement du mobilier, etc...)	○	●	4 % TTC du montant des travaux TTC
Déplacement + 1 ^{ère} heure rendu obligatoire (livraisons, remise en route GAZ/ELECTRICITE, etc...)	○	●	100 € TTC pour le déplacement + 1 ^{ère} heure + 50€ TTC en sus pour toute heure entamée
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (ex : meubler un appartement)	○	●	100 € TTC du taux horaire
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie) + devis éventuel(s) si nécessité de travaux. Ne comprend pas l'électroménager.	○	●	150 € TTC